

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 24 octobre 2017
Greffe_0135 Communications éditées_dhe

Projet de Centre hôtelier à Château-d'Oex : Fusion du nouvel Hôtel Roc et Neige et du projet « Musique et art »

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En fin d'année dernière, nous avons eu l'occasion d'évoquer le déplacement du projet d'hôtel « Musique et art » sur la parcelle du Pré d'Embas propriété de la commune, en dessus de l'Hôtel Roc et Neige.

Cette nouvelle situation nous a tout naturellement amené à prendre contact avec les propriétaires de l'Hôtel Roc et Neige, M. Maurice Amon, et ses proches collaborateurs dont son fils M. Albert M. Amon qui participent au groupe de travail que nous avons créé avec des représentants de la municipalité, de Pays-d'Enhaut Région et du Service cantonal de la promotion économique et du commerce (Speco).

Un rythme de réunions soutenu a permis de dégager les options suivantes :

- un complexe hôtelier de 80 à 120 lits en catégorie 3 étoiles SSH
- un programme de 40 à 60 chambres à 2 lits dont de nombreuses communicantes pour l'hébergement de familles et de groupes
- une salle à manger d'environ 150 places
- plusieurs salles de séminaires, de conférences, ou de travail pour les groupes musicaux par exemple ou les réunions professionnelles ou associatives
- un volume spacieux pour les séances plénières ou les événements d'environ 200 places.

Les équipements permettraient de viser à la fois une clientèle tournée vers la nature, les sports et la culture et aussi vers une clientèle d'affaires (séminaires, conférences, etc...).

Ce programme est évidemment évolutif et tiendra compte des études en cours.

Le complexe hôtelier devrait idéalement être développé à la fois sur le terrain propriété de la commune et sur la surface de l'actuel Hôtel Roc et Neige qui serait démoli.

Projet de Centre hôtelier à Château-d'Oex : Fusion du nouvel Hôtel Roc et Neige et du projet « Musique et art »

Ce nouvel emplacement permettrait une meilleure visibilité de la partie hôtel et restaurant en profitant de la déclivité de la parcelle à partir de la route cantonale.

Le Conseil communal sera certainement appelé, dans la première partie de l'année 2018, à une négociation de notre parcelle avec les partenaires de Roc et Neige soit sous forme de vente ou de location à long terme.

Rappelons qu'un cheminement est prévu sur la parcelle communale le long de la route cantonale pour accéder à la centrale de chauffe.

En terme financier, les propriétaires de Roc et Neige seraient prêts à assumer la charge relative à la création du nouvel hôtel alors que l'investissement en matière de salles est à l'étude. Cette nouvelle situation nous a permis d'interrompre le contrat avec la Société Gutundgut GmbH après livraison par ses soins de l'étude de marché et de l'avant-projet d'architecture.

De son côté, la déléguée du Speco associée au groupe de travail a annoncé un soutien financier possible au projet.

Ce vaste travail de coordination engage, vous l'avez constaté, plusieurs partenaires. Aussi, la municipalité tient à remercier ici M. Christian Daenzer, municipal, pour sa disponibilité et sa patience dans le cadre de la préparation d'un plan partiel d'affectation (PPA) assez complexe.

La municipalité.